



APPEL A DON ANNUEL



Appel du Président du Conseil de Fabrique

Chers amis paroissiens de Saint-Pierre-le-Jeune,

Je veux d'abord vous remercier encore une fois pour avoir répondu à l'appel du Conseil de Fabrique en octobre 2022 au moment où nous étions confrontés à l'explosion des prix du gaz qui remettait en cause la possibilité de chauffer l'église convenablement.

L'exercice 2023 de la Fabrique a cependant été tendu car nous avons dû faire face aux conséquences de l'inflation. Ainsi le prix du gaz se maintient à un niveau élevé (3 fois le prix de 2020) et le prix de l'électricité vient de doubler. Des contrats protecteurs avec l'ES à prix fermes ont cependant pu être signés qui nous mettent à l'abri de nouvelles hausses pour les quelques prochaines années. Les charges de chauffage et d'électricité restent néanmoins un poste très lourd dans notre budget.

Mais tous nos postes de charges subissent l'inflation : les taxes diverses, les salaires, les fournitures, les prestations de tous genres nécessaires au fonctionnement de la paroisse.

La Fabrique a cependant mené à bien en 2023 la modernisation des installations téléphoniques et informatiques du presbytère avec en particulier la mise en place d'un serveur qui permettra d'optimiser le travail en réseau, y compris à distance, et aussi de garantir la pérennité des données. Ce chantier est en voie d'achèvement. Les utilisateurs prennent en main l'installation.

Les installations de sonorisation de l'église ont été réparées et modernisées. Un amplificateur a été remplacé. De nouvelles possibilités sont offertes, en particulier pour la sonorisation des conférences.

La chapelle du Wacken disposera sous peu d'une sonorisation convenable en cours d'installation.

Un projet d'aménagement du chœur de l'église est à l'étude qui consisterait à remettre le tabernacle au centre du chœur.

Le Conseil de Fabrique a décidé le 13 octobre la mise à disposition des fidèles de deux paniers de quête numériques et d'une nouvelle borne de paiement pour les cierges en remplacement de celle supprimée en début d'année. La rentabilité de ces équipements n'est pas garantie. Elle dépendra essentiellement du nombre d'utilisateurs et de l'augmentation espérée du don moyen. La décision a cependant été prise d'offrir ce service aux paroissiens et aux visiteurs.

Le Conseil de Fabrique fait donc appel à nouveau à votre générosité pour permettre un bon déroulement de la liturgie et des nombreuses activités de la paroisse.

Nous rappelons que vos dons à la Fabrique permettent une déduction fiscale à hauteur de 66% de leur valeur dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi, en fonction de votre situation fiscale, un don de 300€ ne vous coûterait finalement "que" 100€, un don de 500€ ne vous coûterait "que" 167€.

Un reçu fiscal vous sera envoyé par mail ou par la Poste. Merci de nous fournir l'information nécessaire. Surtout en cas de virement.

Je me permets d'insister pour que ceux qui le peuvent ajustent la valeur de leur don annuel en fonction de l'inflation des dernières années (~5% en 2022, ~7% probable en 2023). A défaut les recettes de la paroisse s'érodent de la même valeur chaque année tandis que les dépenses continuent d'augmenter.

Dans la certitude que cet appel sera entendu et avec nos remerciements anticipés, bien cordialement,

Relevé d'identité bancaire / IBAN	BIC
FR 76 1470 7500 1036 2103 2247 672	CCBFRPPMTZ

En mon nom et au nom de notre Père curé, merci

Benoît de Crevoisier
Président du Conseil de Fabrique